



Arnold Voillemain

Lançons une nouvelle résistance www.voillemain.com

**Il ne suffit pas de dénoncer l'injustice,
il faut lui apporter des remèdes**

Je me présente car face à l'effondrement économique que nous connaissons, peu d'hommes politiques semblent en mesure de relever le défi qui s'impose et restent dans la simple dénonciation de l'injustice sans y apporter de remèdes.

A 32 ans, je compte bien vivre dans un environnement économique viable. C'est pourquoi, j'ai décidé de m'investir dans la vie publique dès l'accession au pouvoir de l'actuel président de la République car je savais qu'il n'était pas à la hauteur des circonstances de l'histoire. Tout cela, en parallèle avec mon activité professionnelle qui consiste aujourd'hui à piloter les moyens informatiques de la Bibliothèque nationale de France.

Au 1^{er} janvier, la dette de notre département s'élevait à 952,7 millions d'euros, dont **72 % d'emprunts toxiques**. Notre département a souscrit 63 emprunts toxiques, qui représentent un surcoût de 23 à 28 millions d'euros par an en moyenne jusqu'en 2036. Le président de notre département a assigné en justice, le 9 février dernier, les banques Depfa, Calyon, Dexia car selon lui : « *Les banques n'ont pas satisfait à l'obligation de mise en garde à laquelle elles sont tenues dans le domaine des opérations spéculatives.* » **Action louable mais insuffisante.**

En effet, vous êtes-vous déjà demandé si la dette était légitime ? Les nations ayant abandonné leur droit régalien d'injecter du crédit dans l'économie dans les années 1970, ce sont aujourd'hui les banques privées qui se sont, de fait, arrogé ce droit. La masse monétaire actuellement en circulation n'a plus aucun rapport avec l'économie physique, or la monnaie est une convention et doit respecter des règles. Les banques ont bafoué les règles et injecté *de facto* de la **fausse monnaie** dans notre système économique !

Aujourd'hui, elles tentent, coûte que coûte, de récupérer leurs mises frauduleuses. Pour parvenir à cette fin, les organismes financiers jouent la carte de **l'hyperinflation**, d'où la flambée des prix des matières premières ainsi que le fonctionnement en continu de la **planche à billets**. A chaque fois que cela a été pratiqué, l'hyperinflation a eu lieu.

Nos collectivités locales, dont la Seine-Saint-Denis, sont littéralement pillées, ce qui empêche leur fonctionnement normal. Lors de la dernière séance du conseil général, il a été voté par le groupe de la majorité et de l'opposition la création ou la reconstruction de 15 collèges dont 12 par un **partenariat public-privé**, c'est-à-dire que notre département versera un loyer aux constructeurs des collèges pendant 20 ans ! Ce système de financement vivement critiqué par l'ordre des architectes **n'a jamais été rentable**. Pour mettre fin à ce système économique détruisant à petit feu notre département, mais aussi notre nation, notre travail, il faut revenir à des politiques économiques justes !

Ceux, qui aujourd'hui, clament **rembourser la dette nous trahissent** car ils justifient ainsi les politiques d'austérité et de non développement par l'application du **monétarisme** ; concept où l'argent circule en circuit fermé. Avec ce concept, **toute promesse électorale de progrès est vouée au mensonge** puisque par définition, progrès nécessite création et donc création monétaire via le crédit. Les banques et leurs représentants ne sont pas élus par le peuple et ne peuvent donc être sanctionnés par les urnes. J'estime qu'en démocratie, ce sont aux élus de contrôler l'émission de crédit afin que le peuple puisse sanctionner en cas de dérive.

LE 20 MARS, AGISSEZ !

bulletins non joints, disponibles au bureau de vote le jour du scrutin

Pour régler le problème, non pas en adoucissant les effets toxiques, mais en agissant en amont sur les causes historiques, il faut, dans l'ordre :

1 Une commission d'enquête telle que notre mouvement politique Solidarité et Progrès l'a proposée en 2008 sur les origines de la crise financière, disposant au moins d'autant de pouvoirs que la Commission Angelides aux Etats-Unis, qui a permis de démontrer que la crise financière était prévisible. Ce rapport, véritable réquisitoire contre les banques du monde entier, dément tout ce qu'ont dit les politiques et les économistes médiatiques, donne raison à ce que défend Jacques Cheminade, président de Solidarité et Progrès depuis des décennies. **Ce rapport indique que la crise pourrait de nouveau éclater.**

2 Rétablir la **séparation rigoureuse entre banques d'affaires et de dépôts** à l'instar de la loi Glass-Steagall adoptée par le président Franklin Roosevelt en 1933. Concept repris par le Conseil national de la Résistance le 2 décembre 1945, instituant un Conseil national du Crédit, représentatif des forces vives de la nation, aux pouvoirs réglementaires et non simplement consultatifs. Loi malheureusement abrogée par la loi bancaire 84-46 du 24 janvier 1984.

3 L'Etat doit revenir avec une politique de **crédit productif public** permettant, notamment aux collectivités locales, aux hôpitaux et aux sociétés d'HLM de **s'affranchir de toute dépendance des banques privées.**

Ainsi, une politique économique saine permettra l'avènement de grands projets ambitieux dignes de notre époque. Pas des technologies du 19^e siècle revigorées par l'informatique et l'électronique. Le débranchement du T4 et du métro Grand Paris en sont des exemples. A l'opposé, **une nouvelle génération d'aérotrains** qui évolue sur coussins d'air, en matériaux composites, propulsés par des moteurs à induction électrique linéaire n'offre que des avantages : coût de la voie (5 millions d'euros contre 30 millions), **entretien des voies quasi inexistant, silence.** Bien sûr, le plus important, la vitesse et la sécurité. Un aérotram pourrait se baser sur l'exemple du TRIDIM, imaginé par l'ingénieur Bertin, dont la vitesse de croisière est de 80 km/h contre 50 km/h pour un tramway. Il est **impossible pour un aérotrain de dérailer.** Aujourd'hui, les Japonais utilisent un maglev (train à sustentation électromagnétique) ainsi que les Chinois. Sa vitesse est de l'ordre de 430 km/h. Le Grand Paris qui devrait voir le jour en 2018 nous promet des vitesses de pointe de 100 km/h. Tout est dit. Mais voilà, l'ambition nous est retirée sous prétexte qu'il faille payer la dette, tout comme pour les projets simples mais nécessaires tels la construction d'un **mur antibruit** aux abords de l'ancienne route nationale 3.

En votant pour moi, vous voterez non seulement contre ceux qui vous trompent aujourd'hui, mais pour vous donner les moyens de vivre mieux demain.

Arnold Voillemin
Lançons une nouvelle résistance www.voillemin.com

S&P

www.solidariteetprogres.org
SOLIDARITE ET PROGRES
Avec Jacques Cheminade et Lyndon LaRouche

LE 20 MARS VOTEZ POUR VOTRE AVENIR

